

Nos solutions	Principales caractéristiques	Avantages
La carte de crédit VISA Desjardins	<ul style="list-style-type: none"> • Limite établie en fonction de votre capacité financière • Plusieurs modalités et avantages offerts, selon la carte choisie 	<ul style="list-style-type: none"> • Idéal pour un accès rapide en tout temps • Programme BONIDOLLARS¹ • Délai de grâce de 21 jours sans intérêts • Garantie prolongée sur achats et protection accrue incluses sur certaines cartes
Le financement Accord D	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt personnel sous forme d'une avance d'argent versée directement dans votre compte d'épargne avec opérations (EOP) • Prêt jusqu'à un montant maximal de 50 000 \$, selon la capacité de remboursement établie • Remboursement mensuel apparaissant sur votre relevé mensuel VISA • Aucune diminution de la limite de votre carte de crédit VISA Desjardins • Taux fixe équivalent au prêt personnel basé sur le montant et la durée du prêt consenti • Termes de 6 mois à 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès simple et rapide dans AccèsD ou à une caisse • Traitement de la demande en quelques minutes² • Assurance vie et invalidité incluse pour le détenteur principal du compte VISA Desjardins
Le financement Accord D au point de vente de votre détaillant	<ul style="list-style-type: none"> • Financement sous forme d'une deuxième limite de crédit sur votre carte de crédit VISA Desjardins • Plans de financement flexibles • Paiement en plusieurs versements égaux, avec ou sans intérêts 	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt concurrentiel • En cas de défaut de paiement, les intérêts ne sont pas calculés rétroactivement • Simplification des finances personnelles : une seule carte de crédit, un seul relevé, 2 limites de crédit, 1 seul paiement mensuel • Possibilité de faire des remises en capital en tout temps, sans payer d'indemnité
La marge de crédit personnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Montant minimal de 5 000 \$ • Montant alloué en fonction de la situation financière et de la capacité de remboursement • Taux d'intérêt variable et déterminé selon le montant autorisé 	<ul style="list-style-type: none"> • Grande flexibilité du mode et de la fréquence de remboursement
Le prêt personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt personnel rattaché à votre d'épargne avec opérations (EOP) • Taux fixe ou variable basé sur le montant et la durée du prêt consenti • Termes de 1 an à 5 ans • Possibilités de remboursement : à chaque semaine, aux 2 semaines ou à chaque mois 	<ul style="list-style-type: none"> • Remboursements égaux jusqu'au paiement du prêt

1. Cet avantage est fonction de la carte de crédit sélectionnée. Sous réserve de l'approbation du Service de crédit des Services de cartes Desjardins.

2. Pendant les heures d'ouverture du Service de crédit des Services de cartes Desjardins.